

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 05/11/2025 PV N°05

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- Messieurs , MAITRE KAOUA DJAMELprésident
- BAHLOUL OMARSecrétaire
- ZARZI Abdelaziz..... Membre

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 10h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N°81 : RENC ESHB/UCBI (S) DU 01/11/2025

- BOUDJEDRI Oussama lic N° 0673(ESHB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ZIDAMAL Med Louai lic N° 0678 (ESHB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DJEHEL Nour el islam lic N° 0661(ESHB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUDIAF S/Eddine lic N° 0667 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUTAMINA Med Damil lic N° 0588 (UCBI)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 82 : RENC CREG/URBH (S) DU 01/11/2025

- ✓ Chelloug Lokmane lic N° 523 (CREG) Avertissement pour jeu dangereux.
- ✓ BOUDARGA Ali lic N° 0435 (CREG) 1 M/F pour cumul de cartons exclu et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- ✓ BOUDERSANE Djihad lic N° 0815 (URBH)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ✓ MECHATI Ahmed lic N° 0810 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 83 : RENC MBSC/ADM (S) DU 31/10/2025

- ✓ BENKESMIA Anwar lic N° 0347(MBSC) Avertissement pour anti-jeu.
- ✓ BENGUEDOUAR Lotfi lic N° 0544 (ADM)
Avertissement pour jeu dangereux.
- ✓ DJEMLI Med Ramzi lic N° 1742 (ADM) Avertissement pour Contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club

AFF N° 84 : RENC CBDM/CMB (S) DU 31/10/2025.

- MAROUF Aymen lic N° 0097 (CBDM)
Avertissement pour anti-jeu.
- GUEHCHE Med Lic N° 0021 (CMB) Avertissement pour anti-jeu.
- BELGHORZ Samir lic N° 0241 (CMB) Avertissement pour jeu dangereux.
- KHALDI Yahia lic N° 0140 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 85 : RENC USGA/CREC (S) DU 21/10/2025

- HAMMOUDI Nasreddine lic N° 0535(USGA)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BARKA Ayoub lic N° 0533 (USGA) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ROUABAH S.El islem lic N° 1639 (USGA)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- A signaler l'absence de l'entraîneur USGA sur le terrain Amende de 10.000.00 DA est infligée au club payable avant le 30.11.2025
- BRIOUK Sami lic N° 0510 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- REKINA Salah eddine lic N° 1615(CREC)
avertissement pour comportement anti-sportif.
- HELAL Nafaa eddine LIC N° 1525(Avertissement jeu dangereux.
- ZAIMECHE Amir lic N° 0509 (CREC) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- A signaler l'absence de l'entraîneur (CREC) sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club payable avant le 30/11/2025.

AFF N°86 : RENC TRHB/ATSC (S) DU 31/10/2025

- BOULALLA Aimene lic N°0080 (TRHB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- NEGHCHE Hichem lic N° 0028 (TRHB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DOUAS Akram lic N° 2180 (ATSC) Avertissement pour comportement anti-jeu.
- KIRRIZI Alaaeddine lic N° 1137 (ATSC)
Avertissement pour anti-jeu.
- LATRECHE Achraf S /El Islam lic N° 1142 (ATSC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club ATSC sur le terrain ; Amende de 10.000.00 DA est infligée au club payable avant le 30/11/2025.

AFF N° 87 : RENC CSBEKIRA /MBC (S) DU 01/11/2025

- BELATROUS MED LAMINE lic N° 1070 (CSBekira)Avertissement pour jeu dangereux.
- MEGUELLATI Ahcene lic N° 1015 (CSBekira) Avertissement pour jeu dangereux.
- BELKAMEL Raid Souheib lic N° 0955 (CSBekira) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 da est infligée au club.
- DERBAL Amar lic N° 1157 (MBC) Avertissement pour jeu dangereux.
- CHELGHOUM Lotfi lic N° 1162 (MBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 88 : RENC CESC/USK (S) DU 01/11/2025

- LAOUBI Abdelali Med Nazim lic N° 0636 (CESC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENMEKHBI Med Mehdi lic N° 0645 (CESC) Avertissement pour anti-jeu.
- TALHI Rabah lic N° 0541 (USK) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUCHEMEL Wail SEIF EL ISLAM lic0735 (USK) Avertissement pour anti-jeu.
- AOUICHA Takieddine lic N° 1529 (USK) Avertissement pour anti-jeu.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club USK sur le terrain ; Amende de 10.000.00 DA est infligée au club payable avant le 30/11/2025

AFF N° 89 : RENC CSBOUNOUARA/CAK (S) 31.10.2025

- REDJAI Mohecen lic N° 1274 (CSBoun)Avertissement pour jeu dangereux .
- BAHLOUL Kaddour lic N° 1030 (CSBOUN) Avertissement pour jeu dangeruex.

AFF N° 90 : RENC JSNV/ESB (S) DU 01/11/2025

- 1^{er} Vu le circulaire FAF N° 51 du 11/05/2025
- Alinéa N° 04 qui stipule si un club en seniors ne déclare pas en catégories jeunes (J.C.M).
- Aucune équipe ne peu jouée dans la catégorie seniors.
- Uniquement sans la possession des catégories jeunes.
- 2eme Vu le circulaire FAF N° 776 du 01/09/2025

1ere infraction

- Vu la feuille du match.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent le nom déroulement de la rencontre.
- Attendu que la rencontre en question à été programmée le 01/11/2025 au stade Ain-Abid à 14H00.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- De donner match perdu par pénalité au club JSNV pour octroyer le gain du match à l'équipe ESB qui marque (03) trois points et (03) trois buts.
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club JSNV PAYABLE AVANT LE 30/11/2025.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 91 : REN UCBI/URBH (S) DU 01/11/2025

- OLMY Yasser lic N° 0739 (URBH) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 92 : RENC UCBI/URBH (C) DU 01/11/2025

- CHEROUANA Anes Abdelmouhaimene Lic N° 0747 (URBH) Avertissement pour anti-jeu.

AFF N° 93 : REN C UCBI/URBH (M) DU 01/11/2025

- ALIKECHE Houceine lic N° 0606 (UCBI) Avertissement pour contestation de décision et amende de 1500.00 DA est infligée au club.
- MAHCENE Raid abderahmane lic N° 2039 (URBH) Avertissement pour contestation de décision et amende de 1500.00 DA est infligée au club.

AFF N° 94 : RENC IRBAS/CBDM (J) DU 31/10/2025

- SOUALMIA Med Islam lic N° 1840 (IRBAS) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUATTOURA Med Tayab Miloud lic N° 380 (IRBAS) Avertissement pour contestation de décision et amende de 1500.00 DA est infligée au club.
- BOUCHAHM Anis Abdelmouaiz lic N° 0211 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BARIOUT Adem lic N° 0282 (CBDM) Avertissement pour
- Contestation de décision et amende de 1500.00 DA au club.
- CHELLI Siradj eddine lic N° 0215 (CBDM) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 95 : RENC IRBAS/CBDM (C) DU 31/10/2025

- HOUADEG Merouane lic N° 1727 (IRBAS) Avertissement pour jeu dangereux.
- MESLEM Med Cherif lic N° 0394 (IRBAS) Avertissement pour jeu dangereux.
- KHELAIFIA Fateh lic N° 0383 (IRBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENAMEUR Abdelmadjid lic N° 0161 (CBDM) Avertissement pour jeu dangereux.
- DJEBA Achraf Bahaeddine lic N° 0169 (CBDM) Avertissement pour jeu dangereux.
- IDAMI Abderrahmane lic N° 0187 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- AFF N° 96 : REN CCSBEK/TRHB(J) DU 31/10/2025
- MEHDI Med Lic N° 0054 (TRHB) Avertissement pour jeu dangereux.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club CSBekira sur le terrain et amende de 5000.00 DA Payable avant le 30/11/2025.

AFF N° 97 : RENC CSBEKIRA/TRHB(C)DU 31/10/2025

- KAMEL Abderraouf lic N° 1856 (TRHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHEROUANA Louai S/Eddine lic N° 0336 (TRHB) Avertissement pour contestation de décision et amende de 1500.00 DA est infligée au club.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club CSBekira sur le terrain et amende de 5000.00 DA Payable avant le 30/11/2025.

AFF N° 98 : RENC CSBEK/TRHB(M) DU 31/10/2025

- A signaler l'absence de l'entraîneur du club CSBekira sur le terrain et amende de 5000.00 DA Payable avant le 30/11/2025

AFF N° 99 : RENC USK/ESB (J) DU 31/10/2025

- DAILI Radi Moundi lic N° 0491 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUZERDA Haider lic N° 1392 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club ESB sur le terrain et amende de 5000.00 DA Payable avant le 30/11/2025
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club USK sur le terrain et amende de 5000.00 DA Payable avant le 30/11/2025

AFF N° 100 : RENC USK/ESB (C) DU 31/10/2025

- AMAMRA Alaeddine Lic N° 0480 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club USK sur le terrain et amende de 5000.00 DA Payable avant le 30/11/2025
- AFF N° 101 : RENC USK/ESM (M) DU 31/10/2025
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club USK sur le terrain et amende de 5000.00 DA Payable avant le 30/11/2025

AFF N° 102 : RENC ESM/RBC (J) DU 01/11/2025

- FADI Med Larbi Filali lic N° 0992 (ESM) Avertissement pour jeu dangereux.
- DJIMLI Abderahim lic N° 0279 (ESM) Avertissement pour anti-jeu.
- BOUKHENATAL Lokmane lic N° 0979 (RBC) Avertissement pour anti-jeu.

AFF N° 103 : RENC ESM/RBC (C) DU 01/11/2025

- A signaler l'absence de l'entraîneur du club ESM sur le terrain et amende de 5000.00 DA Payable avant le 01/12/2025

AFF N° 104 : RENC ESM/RBC (M) DU 01/11/2025

- BOUMERZOUK Med Chakib lic N° 0203 (ESM) Avertissement pour jeu dangereux.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club ESM sur le terrain et amende de 5000.00 DA Payable avant le 01/12/2025
- BECILA Mouad lic N° 1401 (RBC) Avertissement pour anti-jeu

AFF N° 105 : RENC CESC/CAK (C) DU 31/10/2025

- BOUTAMINE Abdelouadoud Moatassim lic N° 0095(CESC) Avertissement pour contestation de décision et amende de 1500.00 DA est infligée au club.
- RAMOUL Med Tahar lic N° 1996 (CAK) Avertissement pour comportement anti-sportif.

Suite aux nouveaux éléments versés au dossier

- Le cd décide de ramener la sanction du joueur NOUI Mouad lic N° 0310 (IRBAS) dans ferme dont 03 Mois avec sursis A/C du 06/01/2025.

AFF N° 106 : RENC JSNV/SPAM(J.C.M) DU 31/10/2025

- Vu les feuilles de matchs.
- Vu les rapports des arbitres et délégués qui signalent les absences des catégories jeunes JSNV/(J.C.M).
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe JSNV (J.C.M) pour octroyer les gains des match au club SPAM (J.C.M)
- Qui marque (03) trois points et (03) trois buts pour chaque catégories .
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club JSNV pour chaque catégories (J.C.M) payable avant le 30/12/2025
- Défalcation d'un(01) point à l'équipe seniors du club JSNV.

Dossier transmis à la cos en ce qui la concerne.

LA COMMISSION DE COMMISSION

M